

Sujet : [INTERNET] Refus de l'aire de grand passage

De : Jef et Sol <jefetsol@gmail.com>

Date : 29/02/2024 14:19

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur,

je vous adresse ce mail afin de vous faire part de mon désaccord le plus total avec la volonté d'installer une aire de grand passage sur la commune de La Jarne.

Tout d'abord nous ne sommes pas une commune de plus de 5000 habitants donc nous ne sommes pas assujettis à l'obligation de fournir une aire aux gens du voyage.

D'autre part, cette aire permettrait des rassemblements importants dans un but religieux, ce qui est complètement contraire à la séparation de l'église et de l'État.

Les deniers publics et en l'occurrence les miens n'ont en aucun cas, à prendre en charge ces dépenses alors qu'on nous explique en permanence que l'heure est aux économies.

J'ajoute que déclarer ce projet d'utilité publique me choque au plus haut point.

Espérant que nous serons nombreux à vous manifester notre désaccord, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

JF Dupont